Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/03/2025 - 5677 - 2022 B 06183 - 920 709 177 - ABBA27

ABBA27

Numéro SIRET : **92070917700017**
Code APE : **6810Z**

24 boulevard Lord Duveen
13008 Marseille

COMPTES ANNUELS

du 01/10/2022 au 31/12/2023

Certifié conforme à l'original

Sommaire

Bilan et Resultat _____ **2**

ABBA27

Bilan et Resultat

Bilan et Resultat

ABBA27

Période du 01/10/2022 au 31/12/2023

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/10/2022 au 31/12/2023 (15 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	1 211 704		1 211 704	97,02		
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	14 300		14 300	1,14		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 802		10 802	0,86		
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	11 496		11 496	0,92		
Charges constatées d'avance	617		617	0,05		
TOTAL (II)	***1 248 918***		***1 248 918***	100,00		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 248 918***		***1 248 918***	100,00		

ABBA27

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2022 au 31/12/2023 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (15 mois)		Exercice précédent Néant	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 205 000)	**1 205 000**	96,48		
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***-7 850***	-0,62		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***1 197 150***	95,85		
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	47 299	3,79		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 470	0,36		
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***51 769***	4,15		
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***1 248 918***	100,00		

ABBA27

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2022 au 31/12/2023 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/10/2022 au 31/12/2023	du Néant	Variation	%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			0					
Total des produits d'exploitation (I)			***0***					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 211 704				1 211 704	N/S
Variation de stock (marchandises)			-1 211 704				-1 211 704	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			4 066				4 066	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			2 485				2 485	N/S
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			0					
Total des charges d'exploitation (II)			***6 552***				***6 552***	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-6 552**				**-6 552**	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			1 299				1 299	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***1 299***				***1 299***	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-1 299**				**-1 299**	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**-7 850**				**-7 850**	N/S

ABBA27

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2022 au 31/12/2023 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/10/2022 au 31/12/2023	du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	***0***			
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***7 850***		***7 850***	N/S
RÉSULTAT NET	**-7 850** *Perte*		**-7 850**	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ABBA27

Société par actions simplifiée

au capital de 1 205 000 euros

Siège social : 24 boulevard Lord Duveen 13008 Marseille

RCS Marseille : 920 709 177

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

Le 30 juin 2024 à 9h, les actionnaires de la SAS ABBA27 se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Monsieur Jean-David Couka préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 205 000 actions sur les 1 205 000 actions représentant le capital social.

Le Président de Séance constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président de Séance constate que sont présents :

- La SARL JALINO, représentée par Monsieur Michael COUKA

 Propriétaire de 525 000 actions

- La SAS JL2AB, représentée par Madame Laurie COUKA épouse BAUZA

 Propriétaire de 115 000 actions

- La SARL SIMCHA, représentée par Monsieur Jean-David COUKA

 Propriétaire de 565 000 actions

Soit au total 3 actionnaires, propriétaires de 1 205 000 actions sur les 1 205 000 actions composant le capital social.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- approbation des conventions réglementées,
- délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

Le Président donne lecture de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à – 7 850 euros de la manière suivante :

- Report à nouveau débiteur : 7 850 euros

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'assemblée générale approuve les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce au titre de l'exercice 2023.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

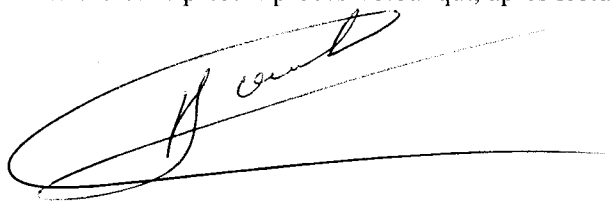
QUATRIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de Séance déclare la séance levée à 10h.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires.



La SARL JALINO, représentée par Monsieur Michael COUKA

La SAS JL2AB, représentée par Madame Laurie COUKA épouse BAUZA



La SARL SIMCHA, représentée par Monsieur Jean-David COUKA

